

Un festival d'exploits des « Qu'il retourne en Afrique ! »

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 2 décembre 2022





Sébastien, 27 ans, agressé pour sa montre

1/ Une femme handicapée violée dans un parc du Maine-et-Loire

□INFO LE COURRIER DE L'OUEST. Les faits dénoncés auraient été commis le 12 novembre 2022 dans un parc de La Pommeraye (Mauges-sur-Loire) dans l'ouest du département. Le suspect, un jeune migrant hébergé dans un centre de la commune, a été rapidement interpellé. Il a été mis en examen pour viol sur personne vulnérable et placé en détention provisoire.

Samedi 12 novembre, une femme vulnérable (car se déplaçant en fauteuil roulant) sort pour aller effectuer quelques courses dans le village de La Pommeraye, commune déléguée de Mauges-

sur-Loire (49), dans l'ouest du Maine-et-Loire.

Au retour, elle s'arrête dans un parc, où elle discute avec deux hommes qu'elle décrira plus tard **de type africain**. L'un d'eux s'en va. L'autre reste. Selon la plaignante, il l'aurait embrassée, avant de l'allonger par terre, de commettre des attouchements à caractère sexuel...

(...)

L'enquête ouverte a rapidement permis d'identifier les deux personnes qui se trouvaient dans le parc avec la plaignante. Il s'agit de deux hommes hébergés au CPAR (Centre de préparation au retour volontaire) de La Pommeraye.

(...)

Selon nos informations, ils y ont été accueillis après avoir été expulsés de camps de migrants situés dans le Nord et en région parisienne. **Ils n'étaient pas dans la démarche initiale du centre, à savoir le retour volontaire vers leur pays d'origine.**

(...)

Au-delà de la procédure judiciaire engagée, **le mis en examen ne peut donc pas faire, en l'état, l'objet d'une procédure d'expulsion. Une telle procédure pourrait être engagée si le tribunal de Paris apporte la preuve de sa majorité et si une éventuelle demande d'asile est rejetée.**

Les gras dans les textes sont souvent le fait du rapporteur de la nouvelle...

2/ Un mineur poignarde un surveillant du foyer

Il était déterminé. À plusieurs reprises, cet adolescent de 17 ans, **mineur isolé** placé au foyer des Apprentis d'Auteuil*

à La Côte-Saint-André, a blessé un surveillant de l'établissement. L'atteignant à deux reprises avec son couteau.

** : une magnifique institution, mais qu'en fait-on ?*

L'agression, violente, est survenue ce mardi 29 novembre en toute fin d'après-midi. **Un mineur, ressortissant algérien**, exige d'accéder à la salle de sport. Le surveillant refuse. L'adolescent monte dans sa chambre. Et en redescend armé d'un couteau. « Il a essayé de me tuer », confiera la victime aux gendarmes. Couteau en main, l'adolescent blesse le surveillant à deux endroits, à la main et à la cuisse. D'autres coups ne l'ont pas atteint mais ont toutefois déchiré sa veste.

Finalement maîtrisé et désarmé, le jeune homme est interpellé par les gendarmes de La Côte-Saint-André. Quant à la victime, secourue par les sapeurs-pompiers, elle a été transportée à l'hôpital de Voiron. Elle s'est vue octroyer sept jours d'ITT.

En garde à vue depuis mardi soir, l'adolescent devait être déféré ce jeudi au tribunal de Paris. Étant mineur, et étant rattaché à Paris, le jeune homme, comme tout mineur, doit être présenté au juge des enfants du lieu de son lieu considéré comme son domicile.

Allez, on continue !

3/ Deux jeunes femmes agressées à la sortie d'une boîte de nuit à Limoges

Ah Limoges, là aussi une ville où il faisait bon de vivre, mais cela c'était avant !

Le 30/11/2022

Deux hommes âgés de 32 et 42 ans ont été interpellés dimanche 27 novembre à la sortie d'une boîte de nuit à Limoges. L'un était sous amphétamines et l'autre a agressé

une jeune femme avec un couteau cranté. Ils devront s'expliquer devant la justice en début d'année.

Il est 7 h 10 dimanche 27 novembre lorsque deux amies terminent leur soirée passée en boîte de nuit, vers le cours Jourdan à Limoges.

Devant la boîte, elles sont abordées par deux individus à bord d'une voiture. Les deux hommes commencent à lancer quelques injures à caractère sexuel : « Combien vous prenez les filles ? », faisant référence au tarif demandé à des prostituées. Puis le véhicule fait demi-tour et revient à hauteur des deux jeunes femmes.

« Donne, donne tes affaires »

Le passager du véhicule s'approche et pointe vers l'une d'elles un couteau de 28 cm avec une lame crantée, pour, selon la police, la faire monter à bord et avant de lui dire : « Donne, donne tes affaires. »

Après l'intervention de plusieurs témoins et un signalement, les deux individus, **deux Algériens en situation irrégulière** âgés de 32 ans pour le conducteur et 42 ans pour le passager, sont interpellés par la police un peu plus loin, et placés en garde à vue.

Les tests toxicologiques ont révélé que le conducteur conduisait sous l'empire d'amphétamines. Le couteau, lui, a été retrouvé aux pieds du siège passager lors de la fouille du véhicule.

Lors de leur audition, les deux hommes ont nié les faits.

Le passager placé au centre de rétention de Sète

À la suite de leur garde à vue, la préfecture de la Haute-Vienne a prononcé une interdiction de conduire pour une durée de six mois à l'encontre du conducteur. Il est convoqué pour

une ordonnance pénale le 1er février prochain.

Le passager, lui, fait l'objet d'une convocation par officier de police judiciaire (COPJ) le 13 janvier 2023 et a été conduit dès le 28 novembre au soir, au centre de rétention administrative (CRA) de Sète (Hérault) dans l'attente d'une décision le concernant.

Allez, on ne s'arrête pas en si bon chemin !

4/ Un homme jugé à Paris pour le viol de la femme qui l'hébergeait

Ce jeudi 1er décembre 2022, un homme comparaît devant la cour d'assises de Paris. Il est accusé d'avoir commis un viol sous la menace d'une arme.

Par [Antoine Blanchet](#) Publié le [1 Déc 22](#)

Ce jeudi 1er décembre 2022 s'ouvre un nouveau procès aux assises de [Paris](#). Un homme est jugé pour des faits de **viol avec arme**. Il encourt une peine de **20 ans de réclusion criminelle**. Dans ce dossier, la version de la victime et de l'accusé s'opposent totalement, avec pour seul dénominateur commun la consommation d'alcool.

La victime hébergeait l'accusé

Les faits remontent au début d'année 2021. Sabrina C*, 33 ans, se présente au commissariat. Elle explique avoir été [frappée puis violée](#) par un homme qu'elle hébergeait depuis plusieurs semaines à son domicile. Il s'agit de Samir L*. Ce dernier, âgé d'une trentaine d'années et **réfugié d'origine libyenne**, vivait en squat et avait rencontré la plaignante lors d'une soirée. Après avoir sympathisé avec elle, cette dernière lui avait proposé de l'héberger quelque temps en échange d'une compensation financière quotidienne (*Quelles idées, un migrant et des ronds de sa part ???*).

Deux versions qui s'opposent

Lors de son dépôt de plainte, la victime a expliqué que durant une soirée alcoolisée dans son appartement avec l'accusé, ce dernier serait devenu violent. Armé de deux couteaux, il aurait tenté de voler le téléphone de Sabrina C. puis l'aurait frappée et violée. De multiples ecchymoses sur son corps ont été constatées. Les policiers découvrent dans l'appartement de Sabrina C. un couteau avec les empreintes de l'accusé. Interrogée, une autre femme témoignait qu'avant les faits, l'accusé l'aurait **embrassée plusieurs fois sans son consentement** alors qu'elle était [dans les transports en commun](#).

Un autre homme présent ?

De son côté, l'accusé nie en bloc les faits reprochés. Celui-ci a déclaré aux enquêteurs avoir eu une relation sexuelle consentie avec la plaignante, se considérant par ailleurs en relation libre avec elle. Il a expliqué avoir peu de souvenirs de la soirée, car lui et Sabrina C. avaient **consommé une grande quantité d'alcool**. Il a évoqué qu'en se réveillant le matin, **il avait vu un homme armé d'un couteau** (*Sûrement un dédoublement du personnage, c'est fréquent dans ces pathologies agressives !*). L'accusé a également déclaré que Sabrina C. avait de gros problèmes d'alcool, ce qui la rendait agressive après une grande consommation. L'avocat de l'accusé compte plaider l'acquittement.

Allez, une petite dernière !

5/ Dépouillé et frappé pour sa Rolex : « J'entendais l'un dire à l'autre : "Achève-le !" »

Sébastien, 27 ans, entendait vendre sa Rolex pour financer son mariage. Dimanche 27 novembre, le rendez-vous avec un

potentiel acquéreur, devant la mairie de La Bâtie-Montgascon, a tourné au cauchemar : le jeune père de famille a été dépouillé de sa montre et passé à tabac.

Par V.W. – 28 nov. 2022

« J'avais pris mes précautions : convenir d'un rendez-vous devant un lieu public, la mairie de La Bâtie-Montgascon, tout en étant accompagné de mon père et de mon beau-frère... »

Après une nuit passé aux urgences de l'hôpital de Bourgoin-Jallieu, Sébastien, 27 ans, papa de deux jeunes enfants, ressent de fortes douleurs au nez et à la tête. Et de la rage.

« De la rage d'avoir été frappé, à coups de batte de baseball, par deux mecs,... »

La suite sur FDS par une série de tweets :

□ *Dépouillé et frappé, pour sa montre !*

S OUTIEN TOTAL à notre jeune adhérent du RN de [#Savoie](#).

Il souhaitait vendre sa montre pour financer son mariage, il se retrouve tabassé par deux racailles.

«J'entendais l'un dire à l'autre : "Achève-le !"»

<https://t.co/UyB0sbMMKd> pic.twitter.com/ZgMv8is9xc

– Brice Bernard □□ (@B_Bernard73) [November 29, 2022](#)

On a voulu me tuer pour une montre ». L'acheteur/agresseur avait un look de racaille «mais je me suis dit "on ne va pas faire d'amalgame"» pic.twitter.com/HF29PF2D74

– Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) [December 1, 2022](#)

Les détails :

Cet objet est une Rolex Submariner: un modèle emblématique de la marque suisse. Cette montre-ci a été fabriquée en 1995, l'année de sa naissance. Il a beaucoup travaillé pour pouvoir se l'acheter (il est passionné par l'horlogerie) et aurait aimé la transmettre à ses enfants pic.twitter.com/5GHC4Z6oDE

– Amaury Bucco (@AmauryBucco) [December 1, 2022](#)

Un acheteur lui envoie un message. Sébastien et lui échangent leur numéro (ce numéro, contacté par [@Cnews](#), s'avère être une

ligne Lycamobile*). Au téléphone, la voix de l'acheteur est rassurante et posée. Sébastien et lui conviennent d'un premier RDV, chez Sébastien □ pic.twitter.com/JiP9KJnKlr

– Amaury Bucco (@AmauryBucco) December 1, 2022

* : [opérateur mobile virtuel international](#)

Le 2nd RDV est fixé le dimanche 27 novembre, sur la place de la mairie de La Bâtie-Montgascon, village de moins de 2000 habitants en Isère. Ce jour-là est un jour de fête: c'est le baptême d'un neveu de Sébastien. Sa famille a loué la salle des fêtes du village pour l'occasion □ pic.twitter.com/u9llJu7y28

– Amaury Bucco (@AmauryBucco) [December 1, 2022](#)

sur la place du village avec la montre, pour effectuer la transaction. L'acheteur se présente, mais il n'a pas tout à fait l'allure que Sébastien imaginait. Il a plutôt **un look de racaille**. « **Mais je me suis dit: on ne va pas faire d'amalgame !*** » se souvient Sébastien

– Amaury Bucco (@AmauryBucco) [December 1, 2022](#)

* : [Comme quoi, si l'habit ne fait pas le moine, il fait la racaille !](#)

se déclare d'accord pour la vente. Une partie du prix d'achat doit être versée en virement instantané, une autre en cash. Mais l'acheteur demande à revoir un dernier détail sur la boîte. Sébastien lui tend donc la boîte, d'autant que l'acheteur semble connaisseur. C'est alors que

– Amaury Bucco (@AmauryBucco) [December 1, 2022](#)

Sébastien se retrouve donc seul, à poursuivre son voleur présumé. La course-poursuite dure moins d'une dizaine de minutes, selon Sébastien, qui parvient à attraper **le voleur par la capuche*** dans le Chemin des Mouillés. Aussitôt, le voleur se retourne, lui donne un coup de

poing pic.twitter.com/RMHeUm7jvb

– Amaury Bucco (@AmauryBucco) [December 1, 2022](#)

* : toujours la caractéristique racaille (que nos petits gars souvent se laissent aller à imiter !)

Et une batte de baseball qui fend l'air en direction de son visage. Il entend alors un bruit creux: celui de la batte de baseball qui frappe sa tête. Double fracture ouverte du nez: Sébastien, assommé, se recroqueville sur lui-même, tandis que le voleur et son complice

– Amaury Bucco (@AmauryBucco) [December 1, 2022](#)

« Quand il s'est mis à me frapper avec son collègue, ils parlaient en arabe* ». Son père parvient finalement à les rejoindre et à faire fuir les agresseurs en hurlant. « Nous avons alors tenté d'interpeller des passants, notamment des automobilistes, pour suivre les agresseurs »

– Amaury Bucco (@AmauryBucco) [December 1, 2022](#)

* : Je suis sûr, que vous comme moi, êtes étonnés !

il devrait être en arrêt de travail au moins jusqu'au 16 décembre prochain et doit se faire opérer du nez (sa cloison nasale ayant été fortement déviée) ce vendredi matin. Sébastien a également RDV ses prochains jours à la gendarmerie, pour effectuer le portrait robot de l'acheteur

– Amaury Bucco (@AmauryBucco) [December 1, 2022](#)

« ça vaut aussi pour les villages ! C'est pour ça que je veux m'exprimer aujourd'hui, et c'est ce que j'ai dit à vos confrères. Il faut parler de cette insécurité. Ce n'est pas normal »

Son témoignage dans la matinale de @Cnews, demain matin ☐

– Amaury Bucco (@AmauryBucco) [December 1, 2022](#)

Ca suffit pour aujourd'hui !!!

...et bien, NON... je n'irai cependant pas jusqu'à dire qu'on en redemande, ce serait un « fake » comme on a pris l'habitude de dire !!!

6/ Agressions au parking Arago à Perpignan : un suspect interpellé à Paris, d'autres victimes encore recherchées

Publié le 28/11/2022

Depuis environ trois semaines, les enquêteurs du commissariat de Perpignan sont sur la trace d'un homme qui agresserait violemment ses victimes par-derrière avant de les voler.

Ce lundi 28 novembre, les enquêteurs du commissariat sont en route pour Paris*, afin de récupérer un homme interpellé dans la capitale. Il pourrait s'agir de l'agresseur présumé du parking Arago. **L'homme serait de nationalité étrangère,** dont la situation administrative doit encore être vérifiée, tout comme son identité exacte. Sa description semble toutefois correspondre à celle du suspect. Il devrait être placé en garde à vue à Perpignan ce lundi soir, pour la poursuite des investigations.

** : il a dû sentir que l'atmosphère de Perpignan devenait un peu risquée pour lui !*

Cinq victimes ont d'ores et déjà été identifiées* et se sont fait connaître auprès des services, notamment après un appel à victimes lancé par les policiers le 21 novembre dernier. Mais d'autres personnes pourraient avoir croisé la route de cet homme. Ce serait le cas d'une autre personne dont l'agression violente a été captée par la vidéosurveillance, mais pour laquelle la victime ne s'est pas encore manifestée.

** : rien que ça... et on est dans l'espoir d'au moins une autre si ce n'est plusieurs !*

Pour rappel, la première agression recensée date du 11 novembre dernier : un homme qui téléphonait au niveau des caisses du parking Arago a été attaqué par-derrière et étranglé jusqu'à l'évanouissement. Il s'était réveillé pour s'apercevoir que son téléphone avait disparu. Ce mode opératoire a été observé sur plusieurs agressions : l'homme s'approcherait par-derrière pour saisir ses victimes par le cou et leur voler des effets personnels. Outre le parking Arago, les faits se seraient également produits sur la place Arago et au niveau de la Poste sur le quai de Barcelone.

Sans ces pauvres migrants prenant tous les risques pour atteindre l'Eldorado (que la France n'est plus), on s'ennuierait !

Vite, que l'Océan Viking nous décharge une autre cargaison, puis une autre... !